



Mairie d'Amayé  
sur Orne

# La Gazette d'Amayé

N°29



## Elections municipales 2014 Résultats

Nombre d'électeurs inscrits : 705  
Nombre d'émargements : 559  
Nombre de votants : 559  
Nombre de suffrages exprimés : 550

Nombre de suffrages obtenus :  
*Liste "Agir pour Amayé-sur-Orne" : 203*  
*Liste " Continuons ensemble pour Amayé" : 347*

Sont donc élus :

*Liste "Continuons ensemble pour Amayé-sur-Orne" :*

COLINO Sylvain  
DELAUNAY Martine  
BOILAY Marc  
MARTIN CALDERON Fabienne  
COURANT Yoann  
ALEXANDRE Sandra  
FORANT Christophe  
WATTEBLED Ginette  
BERNIER Hervé  
LESELLIER Stéphanie  
CRAVE Gaëtan  
LEGOUPIL Marie  
LEBOULANGER Philippe

*Liste "Agir pour Amayé-sur-Orne" :*

BLIN Daniel  
MARNIER Pierrette

## Elections du maire et de ses adjoints Résultats



**COLINO Sylvain**  
Maire

**DELAUNAY Martine**  
1ère adjointe

**BOILAY Marc**  
2ème adjoint

**MARTIN-CALDERON Fabienne**  
3ème adjointe

**COURANT Yoann**  
4ème adjoint

## Elections conseillers communautaires Résultats

COLINO Sylvain  
DELAUNAY Martine  
BLIN Daniel



Suite à la démission de M. COLINO au conseil communautaire, M. BOILAY siégera à sa place.

Mercredi 9 avril, à la fin du conseil municipal, Monsieur le Maire a remis les écharpes à Mme MARTIN-CALDERON 3ème adjointe, et M. COURANT, 4ème adjoint.

## Le nouveau conseil municipal dans l'ordre du tableau visé par la Préfecture



Sylvain COLINO  
Maire



Martine DELAUNAY  
1ère adjointe



Marc BOILAY  
2ème adjoint



Fabienne MARTIN CALDERON  
3ème adjointe



Yoann COURANT  
4ème adjoint



Marie LEGOUPIL  
Conseillère municipale



Ginette WATTEBLED  
Conseillère municipale



Philippe LEBOULANGER  
Conseiller municipal



Christophe FORANT  
Conseiller municipal



Gaëtan CRAVE  
Conseiller municipal



Sandra ALEXANDRE  
Conseillère municipale



Hervé BERNIER  
Conseiller municipal



Stéphanie LESELLIER  
Conseillère municipale



Daniel BLIN  
Conseiller municipal



Pierrette MARNIER  
Conseillère municipale

## Représentants du conseil municipal auprès des différentes commissions

Vie économique et finances	
Mme Martine DELAUNAY Mme Fabienne MARTIN CALDERON Mme Stéphanie LESELLIER	M. Hervé BERNIER Mme Pierrette MARNIER M. Christophe FORANT

Urbanisme, environnement, espaces verts	
M. Yoann COURANT Mme Martine DELAUNAY M. Hervé BERNIER	Mme Ginette WATTEBLED M. Philippe LEBOULANGER M. Daniel BLIN

Voirie, réseaux, bâtiments	
Mme Ginette WATTEBLED M. Yoann COURANT Mme Martine DELAUNAY	M. Marc BOILAY M. Christophe FORANT

Jeunesse et sport	
M. Philippe LEBOULANGER Mme Sandra ALEXANDRE M. Gaëtan CRAVE	M. Yoann COURANT Mme Fabienne MARTIN CALDERON

<b>Personnel communal</b>	
Mme Fabienne MARTIN CALDERON M. Marc BOILAY M. Hervé BERNIER Mme Ginette WATTEBLED	Mme Pierrette MARNIER Mme Martine DELAUNAY Mme Marie LEGOUPIL

<b>Scolaire</b>	
Mme Stéphanie LESELLIER M. Christophe FORANT	Mme Sandra ALEXANDRE M. Yoann COURANT

<b>Culture et communication</b>	
M. Marc BOILAY Mme Marie LEGOUPIL M. Gaëtan CRAVE	Mme Pierrette MARNIER Mme Fabienne MARTIN CALDERON M. Daniel BLIN

### **STRUCTURES INTERCOMMUNALES**

	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Syndicat scolaire</b>	Mme Stéphanie LESELLIER Mme Marie LEGOUPIL	
<b>Syndicat d'adduction d'eau potable</b>	M. Daniel BLIN M. Gaëtan CRAVE	
<b>SDEC</b>	M. Sylvain COLINO Mme Ginette WATTEBLED	
<b>SIGRSO</b>	Mme Marie LEGOUPIL Mme Sandra ALEXANDRE	M. Christophe FORANT
<b>CNAS</b>	Mme Martine DELAUNAY	

# Le secrétariat vous informe

Madame Carole MICHAULT, notre secrétaire de mairie, va devoir s'absenter quelques semaines, et ce pour raison de santé.

Les horaires d'ouverture de la mairie seront les suivants :

Fermeture les lundis 12 – 19 – 26 mai  
Ouverture les mardi 13 - 20 – 27 mai (de 10 h à 12 h)  
Les mercredis et jeudis restent inchangés



## Communication



Nous sommes en mesure d'affirmer que le Conseil Général du Calvados tient Amayé-sur-Orne comme commune classée en phase I.

A ce titre, notre village devrait être raccordé en fibres optiques pour décembre 2015.

Marc BOILAY

## Les inscriptions à l'école sont ouvertes !



Les enfants ayant 3 ans dans l'année 2014 pourront venir à la mairie pour se faire inscrire pour la prochaine année scolaire à partir du **début avril**. Si votre enfant était déjà scolarisé mais dans une autre commune, vous devez vous présenter à la mairie. Merci de vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Il vous sera alors donné un certificat de pré-inscription.

Prenez ensuite rendez-vous à l'école auprès de Madame la Directrice en téléphonant au 02 31 80 43 45 (pendant les heures de repas, 12h15 - 13h15, ou le lundi). Le jour du rendez-vous, n'oubliez pas le carnet de santé et le certificat de pré-inscription. A noter : le livret d'évaluations et le certificat de radiation peuvent être rapportés ultérieurement.



Dans la nuit du 5 avril, des tags sans qualité artistique aucune, ont souillé notre village. Monsieur le Maire a déposé plainte, les services de la gendarmerie enquêtent...

Affaire à suivre....

## Dégradations

Marc BOILAY

Les rouleaux de sacs jaunes seront dorénavant également mis à votre disposition à l'Agence Postale.



## Notre vétéran Tony PENGELLY

Il sera présent dans notre commune du 3 au 7 juin. Avec les enfants des écoles, leurs parents, nous lui rendrons hommage le 5 juin 2014.

L'horaire (18 h ou 19 h ou 20 h) sera précisé par Mme SALIGNON aux enfants, et apparaîtra sur le site :

[www.amaye-sur-orne.fr](http://www.amaye-sur-orne.fr)



Marc BOILAY



Le CAP organise un tournoi en doublettes le **17 mai 2014** à 14 h au stade municipal.

Un lot récompensera tous les participants.

Venez nombreux !



Le président,  
Dominique PIQUET

## Rappel de quelques règles de bon voisinage

Nous recevons beaucoup de réclamations en mairie sur des troubles de voisinage qui pourraient facilement être évités (feux, bruit, animaux). Voici quelques précisions sur la réglementation en vigueur :

### Les feux

Ils sont interdits à une distance inférieure à 100 mètres des routes et 200 mètres des habitations (arrêté préfectoral du 29 juin 1998).

Alternatives possibles :

La déchetterie

Le ramassage des déchets verts par la communauté de communes (voir la plaquette récemment distribuée)



### L'utilisation d'engins de bricolage ou de jardinage bruyants



Un arrêté préfectoral du 16 janvier 1997 fixe les horaires suivants pour leur utilisation :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

(à éviter si possible)



### Les animaux

La divagation des animaux est interdite. Tout animal errant pourra être emmené à la fourrière et son propriétaire devra payer pour le récupérer.



...et évitez les déjections sur le domaine public.



Le même arrêté préfectoral du 16 janvier 1997 stipule que « les possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiement, ...) »



## FOIRE AUX TROUVAILLES

Le dimanche 25 mai 2014, une grande foire aux trouvailles est organisée à Amayé sur Orne. Elle se tiendra sur le terrain de sports de notre commune. Elle est ouverte à tous, particuliers et professionnels, et tout particulièrement à vous habitants d'Amayé. La journée sera belle, c'est l'occasion de se rencontrer, d'échanger...

C'est le moment de re-visiter votre grenier et de vous débarrasser des objets qui ne vous servent plus. D'autres en auront certainement l'usage. Tout peut se vendre, objets anciens, collections, curiosités, etc...

Le prix pour les exposants est de 3 € le mètre linéaire avec un minimum de 4m pour entrer la voiture sur le terrain.

L'entrée est gratuite pour les visiteurs. Une restauration « saucisses-frites-crêpes » et une buvette sont organisées sur place.

Tous à vos stands le 25 mai !

Alain MARIE



L'APE d'Amayé sur Orne et de Maizet organise des manifestations jusqu'en juin 2014 :

- La kermesse le samedi 28/06/2014.
- Un pique nique en association avec le comité des fêtes en soirée le samedi 28/06/2014.
- Un tournoi de foot le dimanche 29/06/2014.

Nous vous attendons nombreux...

Nos coordonnées :

APE

5 impasse Pierre Lefèvre

14210 AMAYE SUR ORNE

(Boîte aux lettres blanche sous le panneau d'affichage de l'école à l'entrée de l'impasse)

Email : [apeamayesurorne@hotmail.fr](mailto:apeamayesurorne@hotmail.fr)

*Les membres de l'APE*

## VACANCES DE Pâques

**Lundi 28 avril au vendredi 09 mai 2014**

## VACANCES D'ÉTÉ

**Lundi 07 juillet au vendredi 29 août 2014**

### INSCRIPTIONS :

A partir du mercredi 19 mars 2014 et jusqu'au mercredi précédant chaque ouverture (dans la limite des places disponibles)

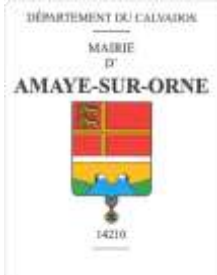
Pour cela, des permanences se tiendront au Centre de Loisirs (bâtiment derrière la mairie et la salle des fêtes d'Evrecy) comme suit :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.
- Le mercredi de 9h à 19h.

***Rappel :*** Le Centre de Loisirs est ouvert à tous les enfants scolarisés, il fonctionne toute l'année sur chaque période de vacances ainsi que tous les mercredis de l'année scolaire. A partir de l'entrée au collège, possibilité d'intégrer la structure pré-ado et ado ouverte chaque après-midi de 13h30 à 18h30.

**Pour tout renseignement complémentaire : 02.31.80.11.33**  
**Ou retrouvez nous sur notre site : [famillesrurales-evrecy.com](http://famillesrurales-evrecy.com)**





## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

### APPEL A CANDIDATURE DES ASSOCIATIONS

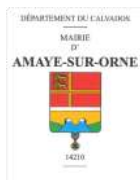
En application de l'article L 123-6 du code de l'action sociale et des familles, figurent parmi les membres nommés au conseil d'administration du CCAS :

- un représentant des associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- un représentant des associations familiales ;
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées ;
- un représentant des associations de personnes handicapées.

En ce qui concerne les associations familiales, les propositions doivent être présentées au maire par l'Union départementale des associations familiales. Les associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, de retraités et de personnes âgées et les associations de personnes handicapées doivent proposer au maire une liste comportant, sauf impossibilité dûment justifiée, au moins 3 personnes. Les associations ayant le même objet peuvent proposer une liste commune.

La délibération du conseil municipal en date du 09/04/2014 a décidé de fixer à 4 le nombre de membres nommés par le maire au conseil d'administration du CCAS.

**Le renouvellement du conseil d'administration devant intervenir dans les deux mois qui suivent celui du conseil municipal, le maire invite les associations concernées à lui adresser leurs propositions concernant leurs représentants, avant le 5 mai 2014, délai de rigueur.**



La commune recrute des personnes pour encadrer les activités péri-scolaires à compter de septembre 2014 (BAFA ou compétences en encadrement des enfants indispensables)

Adresser votre CV en mairie au plus tôt...

Appel .....à la force des bras

**Sur proposition du Conseil Général**, en 2009, la mairie d'Amayé sur Orne a accepté la réalisation de l'inventaire du patrimoine culturel et sacré de l'église. Et ce sera ....le 28 mai. Une équipe de bénévoles, experts en la matière, dressera cet inventaire. Pour le préparer, **le lundi 26 mai vers 10h**, nous avons besoin de bras pour sortir tous les objets de la sacristie. Merci pour votre collaboration.

**Contact : Marie Legoupil  
Tél. 02 31 80 41 90**

04-2014

### Mairie :

Accueil par Mmes HOMMET et MICHAULT lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h) Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.30.22.05 N° d'urgence : 06 45 17 47 56  
Mail : mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)

